



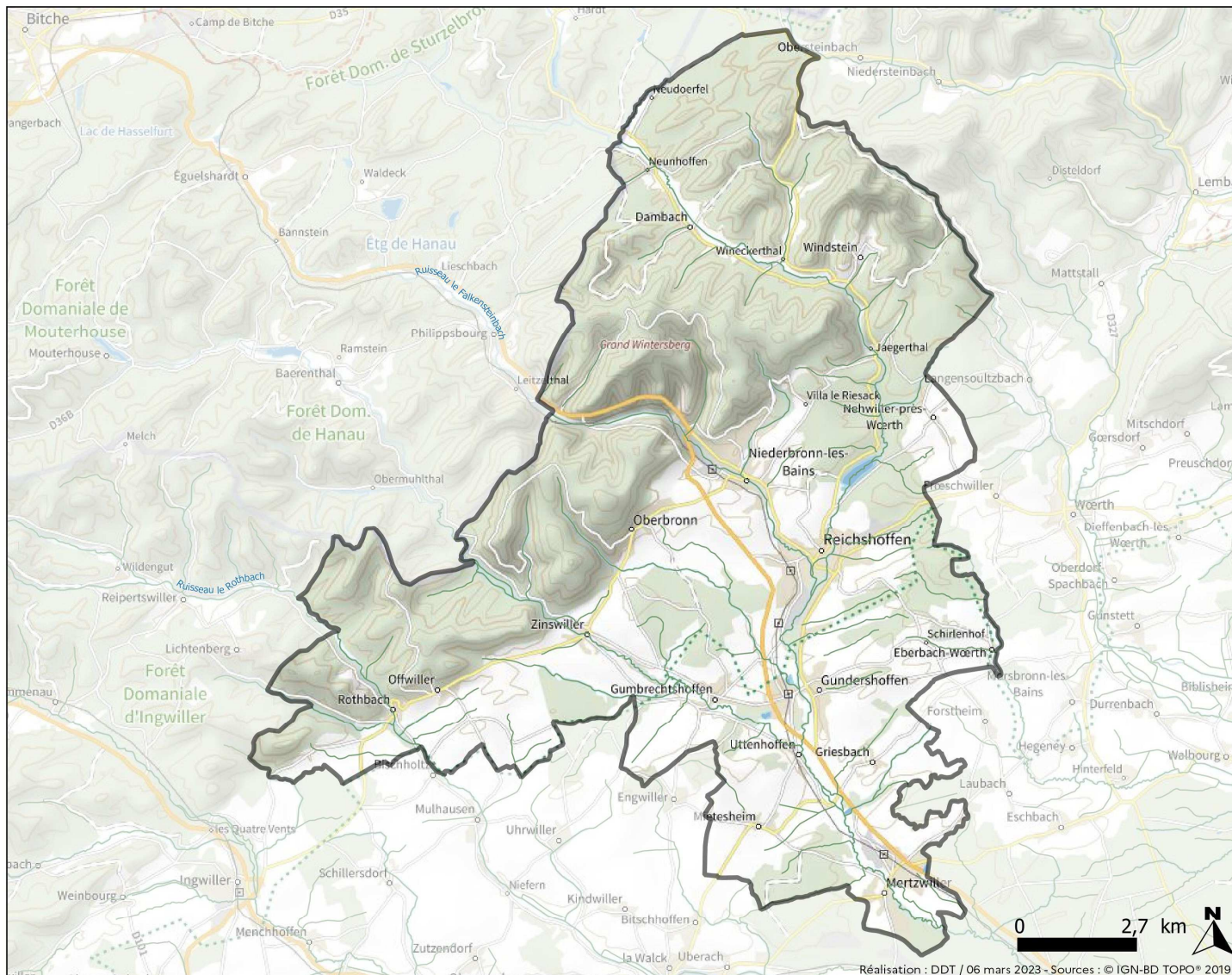
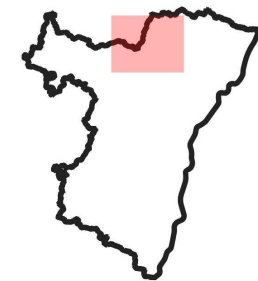
**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PANORAMA TERRITORIAL - Thème environnement

Période 2022-2027

CC DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



Contact :
ddt-planification@bas-rhin.gouv.fr

Edito de la Préfète du Bas-Rhin

Le constat établi par la communauté scientifique dans son ensemble fait état, depuis de nombreuses années, d'une dégradation des milieux naturels en France, notamment les milieux aquatiques, mais également d'un appauvrissement significatif de la biodiversité. De plus, le changement climatique est à l'origine de sécheresses de plus en plus fréquentes. Les événements climatiques de plus en plus inhabituels que nous connaissons par ailleurs sont le révélateur de ces changements profonds. Aujourd'hui, nos concitoyens expriment une attente forte de préserver notre environnement.

Répondre à ces enjeux nécessite de mobiliser toutes les ressources disponibles sur le territoire, en s'appuyant notamment sur les intercommunalités et sur leurs compétences, tant en GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qu'en eau potable ou en assainissement, que ces compétences soient exercées en propre ou transférées à des syndicats.

Afin de faciliter l'exercice de vos compétences, les services de l'État du Bas-Rhin ont produit un document de synthèse sur le périmètre de chaque intercommunalité, afin de mieux connaître les enjeux environnementaux existants sur vos territoires et lister les actions déjà engagées ou à mettre en œuvre dans les domaines de l'eau et de la nature. Il vient compléter le Programme d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT) élaboré à l'échelle départementale par la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN), en concertation avec les acteurs locaux.

Je remercie l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre des actions de préservation des milieux naturels de notre territoire. La mobilisation de tous est indispensable pour relever cet immense défi que représente aujourd'hui la reconquête du bon état écologique et environnemental de nos territoires.



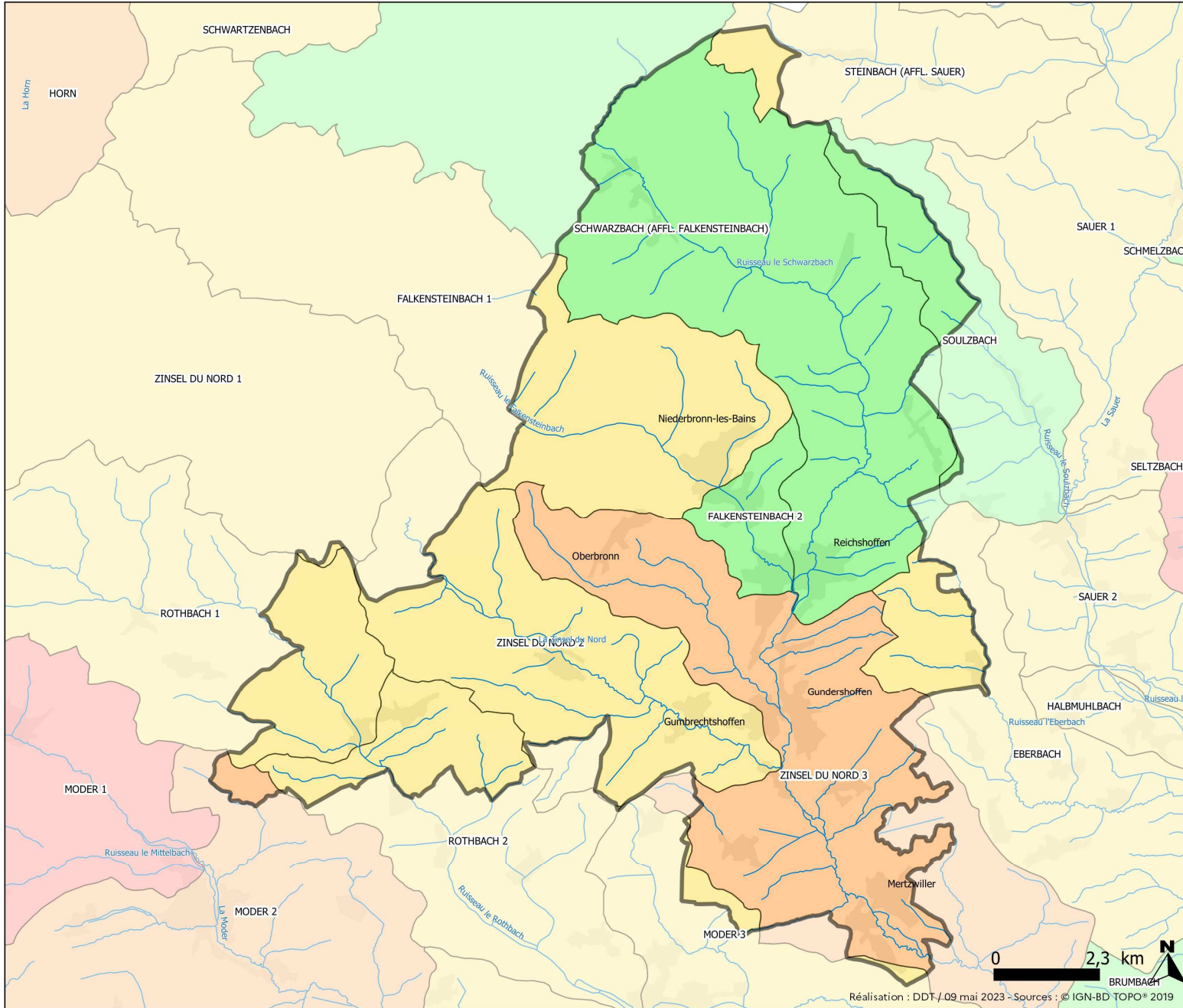
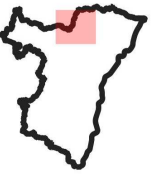
Josiane CHEVALIER

GLOSSAIRE

Sigle	Signification
AAC	Aire d’Alimentation de Captage
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope
DBO ₅	Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours
EIN	Évaluation d’incidence
ENP	Espace Naturel Protégé
ENS	Espace Naturel Sensible
ERC	Éviter – Réduire – Compenser
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l’Environnement
Liste 1	Cours d’eau classé au titre de l’article L. 214-17 du Code de l’environnement
Liste 2	Cours d’eau classé au titre de l’article L. 214-17 du Code de l’environnement
MES	Matières en Suspension
N2000 ZPS	Zone Spéciale de Protection Natura 2000
N2000 ZSC	Zone Spéciale de Conservation Natura 2000
PAOT	Plan d’Actions Opérationnel Territorialisé
PAPI	Programme d’Actions de Prévention des Inondations
PLUi	Plan Local d’Urbanisme Intercommunal
PNR	Parc Naturel Régional
PPR	Plan de Prévention des Risques
PPRI	Plan de Prévention des Risques Inondation
PTGE	Projet de Territoire pour la Gestion de l’Eau
RAMSAR	Zone humide reconnue au titre de la convention Ramsar sur les milieux humides
RNR	Réserves Naturelles Régionales
SAGE	Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux
SRCE	Schémas Régionaux de Cohérence Écologique
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
TVB	Trame Verte et Bleue
ZNIEFF	Zone Naturelle d’Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZAR	Zone d’action Renforcée (Nitrates)
ZER	Zone à Enjeu Régional (équilibre forêt-gibier)
ZV	Zone Vulnérable (Nitrates)
ZVR	Zone Vulnérable Renforcée (Nitrates)



L'ETAT DES MASSES D'EAU DE SURFACE CC DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

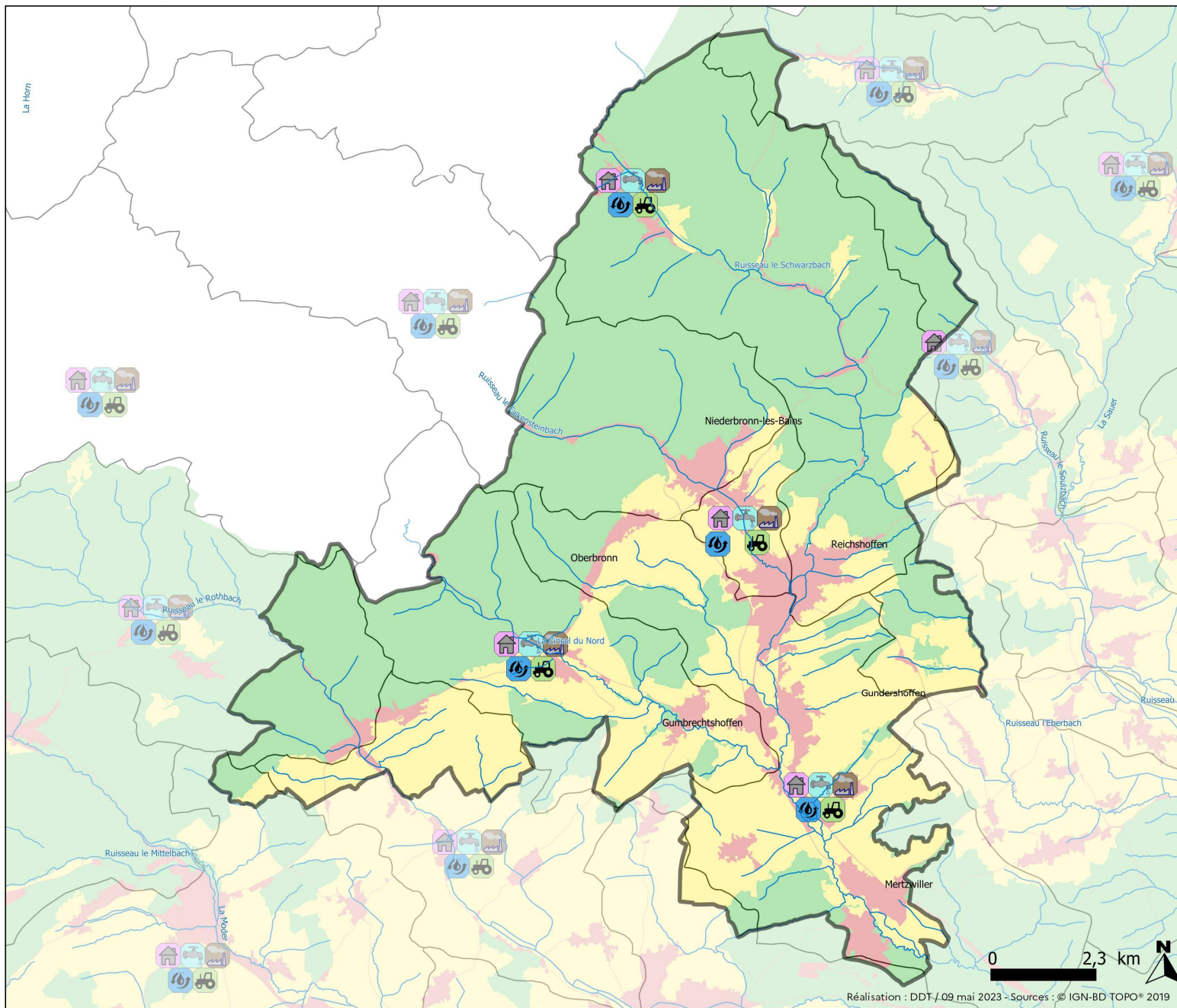


Légende :

La masse d'eau est un découpage élémentaire destiné à être l'unité d'évaluation de la Directive cadre sur l'eau. C'est une portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau homogène au niveau de ses caractéristiques physico-chimiques et biologiques, permettant ainsi de justifier d'objectifs de gestion propres. L'objectif d'amélioration des masses d'eau est fixé à 2027.






- Indéterminé
- Très bon état
- Bon état
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Mauvais état
- Non masse d'eau
- Tache urbaine
- Masse d'eau
- Bassin versant

LES PRESSIONS EXERCÉES SUR L'EAU CC DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



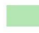




Les différentes pressions ont été rattachées à la masse d'eau et ne ciblent pas précisément la localisation de la pression.

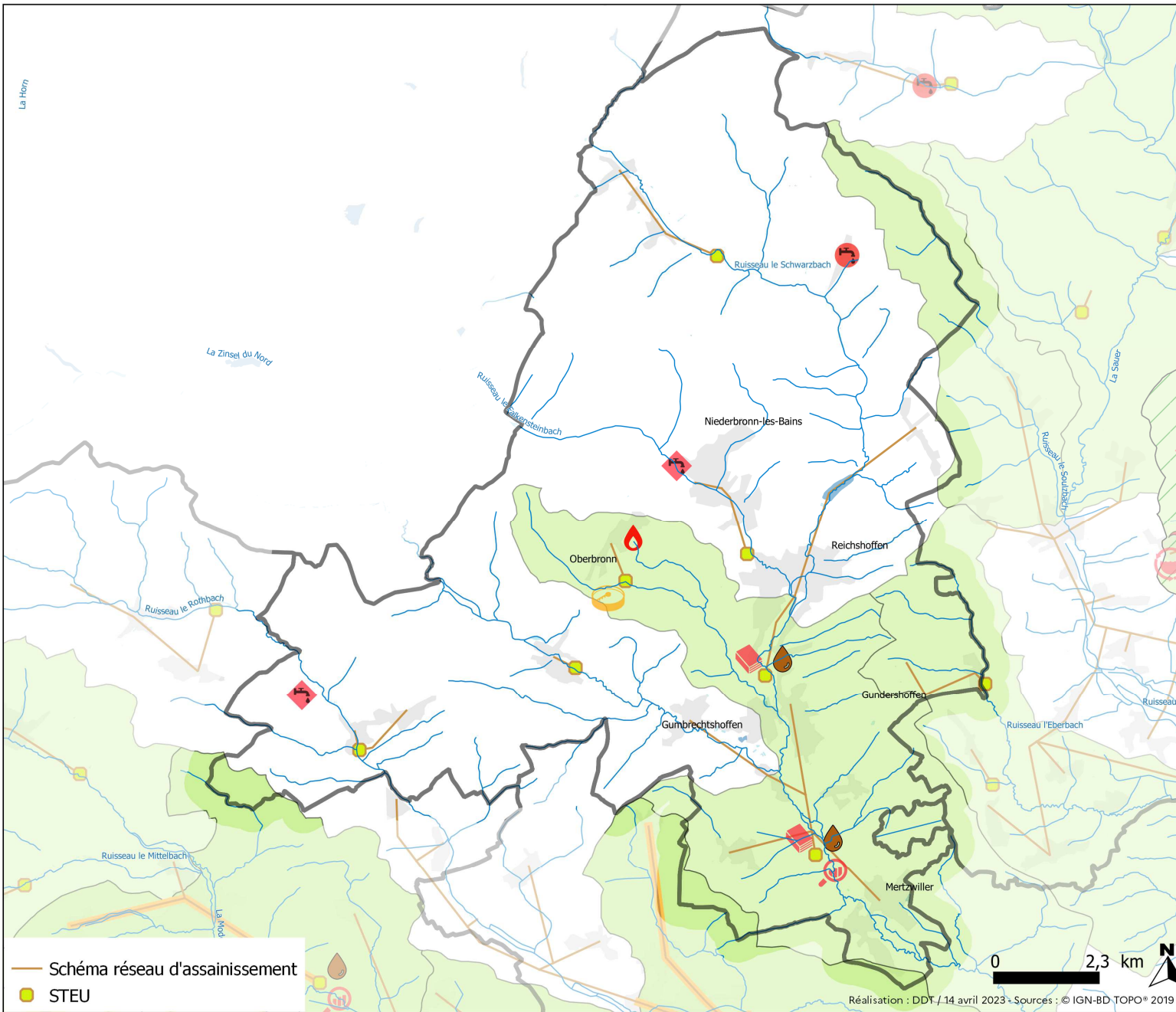
Légende :

-  Les pressions d'origine urbaine sont liées aux pollutions diffuses dues à l'assainissement, à des usages particuliers de désherbage ou de viabilité hivernale et aux lessivages de surfaces urbaines lors des ruissellements de temps pluvieux.
-  Les pressions sur l'eau potable concernent soit une problématique qualitative ou quantitative de la ressource, soit les dispositifs de captages devenus inadaptés.
-  Les pressions sur les milieux aquatiques concernent les altérations de la morphologie et du fonctionnement des milieux aquatiques liées aux obstacles à la libre circulation des espèces et des sédiments et aux transformations des profils et des tracés des cours d'eau.
-  Les pressions d'origine agricole sont liées aux pollutions diffuses des produits phytosanitaires et fertilisants, à l'érosion des sols et aux émissions de matières en suspension.
-  Les pressions d'origine industrielle et artisanales sont liées aux rejets de substances toxiques.

Occupation du sol :

-  Territoires artificialisés
-  Milieux hydrographiques
-  Espaces forestiers et semi-naturels
-  Territoires agricoles
-  Bassins versants des masses d'eau








**PAOT 2022-2027 - PLANS D'ACTIONS
BAS-RHIN
CC DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS**



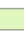

Légende :

Actions « assainissement », permettant de traiter ou d'améliorer le traitement des effluents urbains domestiques et / ou artisanaux :




• localisées à la commune¹, à la station d'épuration², à l'agglomération d'assainissement³, à la branche d'assainissement⁴ ou à la masse d'eau⁵ :

-  action « réseaux » (ASS0301)¹ : améliorer le taux de collecte des réseaux
-  action « assainissement » (ASS0401)² : reconstruire ou créer une nouvelle station d'épuration
-  action « assainissement » (ASS0501)³ : équiper une station d'un traitement suffisant (Phosphore)
-  action « étude » (ASS0101)³ : identifier les causes de la dégradation de l'état des masses d'eau du système d'assainissement
-  action « diffusions toxiques » (ASS0701)³ : sensibiliser et mettre en place des actions de réduction des substances toxiques
-  action « temps de pluie » (ASS0201)⁴ : améliorer la gestion des eaux pluviales
-  action « temps de pluie » (ASS0201)⁵ : améliorer la gestion des eaux pluviales

Actions « milieux aquatiques », permettant de rendre à la rivière ou à la zone humide ses fonctionnalités naturelles d'auto-épuration, de protection contre les inondations, d'habitat de biodiversité, de frayères, de transport sédimentaire :

- localisées à la masse d'eau :
 -  restauration et renaturation de cours d'eau (MIA0203) : reconstituer une ripisylve, reméandrer un lit, réhabiliter des annexes hydrauliques, restauration et gestion de zones humides...
 -  préservation des zones humides (MIA0601) : mener des opérations d'acquisition foncière sur l'ensemble de la masse d'eau




Actions « ressources » permettant de rationaliser les consommations d'eau dans tous les domaines

- localisées à la commune¹ ou à l'ICPE² :
 -  action « rendement de réseau » (RES0202)¹ : amélioration du rendement du réseau d'alimentation en eau potable
 -  action « industrie » (RES0203)² : mesure permettant de limiter les prélèvements et les consommations d'eau sur les sites industriels
 -  action « ressource complémentaire » (RES0702)¹ : mettre en place une ressource complémentaire (interconnexion, nouveau forage/prélèvement, etc.) afin de sécuriser la production d'eau potable, notamment en période de basses eaux

— Schéma réseau d'assainissement
● STEU

0 2,3 km

Réalisation : DDT / 14 avril 2023 - Sources : © IGN-BD TOPO® 2019

 Prévisionnelle  Engagée ou initiée  Terminée

LISTE DES ACTIONS

de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Cette liste d'action est par nature dynamique et évolutive. Elle a été établie sur la base des propositions de l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (GEMAPI, assainissement, eau potable, qualité des milieux, etc.). Afin de disposer de la dernière version, nous vous invitons à consulter le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin (www.bas-rhin.gouv.fr) à la rubrique suivante : Politiques publiques / Environnement / Planification dans le domaine de l'eau.

La colonne « Année prévisionnelle » fait référence à l'année inscrite au Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT), validé par la Préfète en juillet 2022 et également disponible au même fil d'Ariane sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin.

Actions Assainissement

Thème : Gestion des effluents de temps sec et de temps de pluie

Système d'assainissement	Action	Masse(s) d'eau	Année prévi.
OBERBRONN	ASS0401 - Reconstruire ou créer une nouvelle STEP	ZINSEL DU NORD 3	2022
MIETESHEIM	ASS0101 - Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement	ZINSEL DU NORD 2 ZINSEL DU NORD 3	2023
REICHSHOFFEN	ASS0101 - Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement	ZINSEL DU NORD 3	2022

Thème : Gestion intégrée des eaux pluviales

Système d'assainissement	Action	Masse(s) d'eau	Année prévi.
MIETESHEIM	ASS0201 Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de MIETESHEIM	ZINSEL DU NORD 2 ZINSEL DU NORD 3	2022
REICHSHOFFEN	ASS0201 Gestion intégrée des Eaux pluviales - Agglomération de REICHSHOFFEN	ZINSEL DU NORD 3	2022

Thème : Rejet des substances dangereuses et émergentes (RSDE – IND0301, GOU0301 et ASS0701)

Système d'assainissement	Action	Masse(s) d'eau	Année prévi.
MIETESHEIM	Surveillance des émissions de substances dangereuses de la STEU de MIETESHEIM [cd. SANDRE 026729202258]	ZINSEL DU NORD 3	2022

Actions Milieux aquatiques

Thème : Restauration et renaturation des cours d'eau (MIA0203)

Masse(s) d'eau	Action	Année prévi.
ZINSEL DU NORD 3	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	2025-2027

Thème : Restauration de la continuité écologique (MIA0304)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème : Préservation et gestion durable des zones humides (MIA0601)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Actions Captages

Thème : Reconquête du bon état de la ressource dans les Aires d'Alimentation de Captages (AGR0503, AGR0401)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Actions Industries

Thème : Amélioration de la qualité des sites et sols pollués (IND0601)

Il n'y a pas d'action de cette thématique sur le territoire.

Thème : Amélioration de la qualité des rejets (IND0201, IND0202 et IND0901)

Maître d'ouvrage	Commune	Action	Masse d'eau	Année prévi.
FONDERIE DE NIEDERBRONN	NIEDERBRONN LES BAINS	IND0901 – Mise en conformité du rejet industriel avec le SDAGE	FALKENSTEINBACH 1	2023-2024
ATRYA	GUNDERSHOFFEN	IND0901 – Mise en conformité du rejet industriel avec le SDAGE	ZINSEL DU NORD 3	2023-2024

Actions Ressource

Thème : Économies d'eau par les collectivités (RES0202 et RES0702)

Masse(s) d'eau	Commune(s)	Action	Année prévi.
ZINSEL DU NORD 3	OBERBRONN	RES0702 – Mise en place de ressources complémentaires pour l'entité OBERBRONN	2022
SCHWARZBACH (AFFL. FALKENSTEINBACH)	WINDSTEIN	RES0202 – Amélioration du rendement du réseau de distribution d'eau de COMMUNE DE WINDSTEIN	2025-2027

Thème : Économies d'eau par les industriels (RES0203)

Maître d'ouvrage	Commune	Action	Masse d'eau	Année prévi.
FONDERIE DE NIEDERBRONN SAS	NIEDERBRONN-LES-BAINS	RES0203 – Économie d'eau – Industrie et artisanat	FALKENSTEINBACH 2	2023-2024
CARRIERE LOEGEL ROTHBACH	ROTHBACH	RES0203 – Économie d'eau – Industrie et artisanat	ROTBACH2	2023-2024